

Illustration d'atelier réalisé en établissement Journal inter-services

Le contexte

Il existe des possibilités pour les personnes accompagnées dans les différents services de faire valoir leurs voix au niveau institutionnel, par le biais notamment des CVS. La co-construction des accompagnements est également un lieu d'expression pour les personnes.

Dans cette action, il a été proposé de favoriser l'expression et la collaboration des personnes accompagnées par la création d'un journal inter-services (SAVS-SAMSAH-FHAH-Accueil temporaire-ESRP) réalisé par les personnes accompagnées et à destination des personnes accompagnées. L'objectif était de mettre en avant les activités réalisées au sein des services (projet d'atelier / animations / sorties...), de favoriser l'expression sur des sujets de société ou d'actualité mais aussi de promouvoir la connaissance entre les personnes accompagnées dans les différents services et une dynamique d'établissement.

Les objectifs et les enjeux

La réalisation de ce journal a permis d'observer les processus de collaboration et de coopération entre les personnes, ainsi que l'expression et la socialisation.

Cela a mis en avant des questionnements sur la place du numérique dans la participation des personnes, leur émancipation et leur pouvoir d'agir.

Les ressources mobilisées

Des lieux calmes et propices aux échanges ont été nécessaires.

Des ordinateurs fixes ou portables ont été utilisés pour la rédaction des articles et la mise en page.

La présence d'un professionnel a permis d'accompagner la démarche.

La mise en œuvre

Une identification par les responsables de services des professionnels référents intéressés par le projet a été organisée.

Ensuite un comité de rédaction composé d'un représentant des personnes accompagnées par service, des professionnels coordinateurs a été créé.

Les articles ont été rédigés lors de rencontres collectives.

La validation des articles a été prononcée par le comité de rédaction ;

Les articles pouvaient être saisis au sein de l'ESRP (atelier bureautique) si les personnes des groupes n'étaient pas en capacité de le faire.

Une feuille de style a été coconstruite entre les personnes qui ont élaboré les articles et la chargée de communication de l'association.

La fréquence de parution a été décidée sur un rythme trimestriel.

La diffusion du journal dans les différents services, a été actée sous format papier (pour les personnes éloignées du numérique) et numérique par un accès en ligne via un QR code (après validation par la direction de publication).

LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX CONCERNÉS